

# Pour un meilleur rayonnement de l'Africaine des Assurances

Du nouveau dans le portefeuille de l'Africaine des Assurances. Depuis hier jeudi 29 août et à la faveur d'une assemblée générale constitutive, le Fonds CICA-Assurance a été porté sur les fonds baptismaux. Avec la création de ce fonds qui a bénéficié d'un appui technique de la Société de gestion et d'intermédiation (SGI-Bénin), le capital social de l'Africaine des Assurances passe de un (01) milliard de F CFA à deux (02) milliards de F CFA. L'assemblée générale qui a enregistré la participation de plusieurs administrateurs de la compagnie d'assurance, a été tenue sous la houlette du directeur général, El-hadj Mouftaou Souhouin.

Par Moudachirou SOUBEROU (Stag)

Encore du beau dans le portefeuille financier de l'Africaine des Assurances. A la faveur de la création du Fonds d'investissement dénommé « CICA-Assurance », la compagnie d'assurance se doit depuis hier 29 août, de pousser un ouf de soulagement. L'événement concrétise un vœu formulé au terme de l'assemblée générale extraordinaire de l'Africaine des Assurances tenue le 5 décembre 2012 qui est de porter le capital social de la compagnie à deux (02) milliards de F CFA. Depuis hier, c'est désormais chose faite avec la création du Fonds CICA-Assurance. C'est d'ailleurs à juste titre que le directeur général de la



Ph. B. G. CAPO

Le directeur général de la SGI-Bénin (à gauche) expliquant comment le Fonds d'investissement CICA-Assurance a été créé

compagnie d'assurance, saluant le doigté et l'expertise de la SGI-Bénin, a rappelé les trois schémas successifs proposés pour faire aboutir l'opération d'augmentation du capital de l'Africaine des Assurances. Ainsi, dira El-hadj Mouftaou Souhouin, après les deux premières étapes à savoir : l'incorporation de réserves et de distribution d'actions gratuites, l'augmentation par apport de numéraires réservé exclusivement aux anciens actionnaires. La dernière étape qui est l'apport en numéraire au moyen d'un fonds d'investissement est désormais chose faite avec le Fonds CICA-Assurance.

L'originalité contenue dans ce nouveau produit n'a pas été occultée par le directeur général de la compagnie d'assurance. Celle-ci, aux dires de El-hadj Mouftaou Souhouin, réside dans

le fait qu'il a été majoritairement financé par les actionnaires de la compagnie et non de source extérieure. Ainsi donc par deux fois, les actionnaires par apport numéraire ont accepté volontairement de financer le Fonds CICA-Assurance.

### Avantages...

Le directeur général, après avoir reconnu cette volonté affichée des actionnaires, a publiquement salué la confiance renouvelée en la compagnie et en ses organes dirigeants.

Le directeur général de la SGI, Antoine Tossa Zounon, après avoir souligné qu'un Fonds d'investissement est une entité qui gère, par l'entremise d'un professionnel, un capital placé dans un portefeuille d'actions ou d'obligations, a énuméré quelques avan-

tages liés à l'opération. En clair, un Fonds d'investissement, selon lui, est assimilable à un véhicule qui permet à un nombre d'investisseurs distincts et sans lien entre eux ou à un groupe d'individus ou de sociétés de réaliser ensemble des investissements. Dans le cas d'espèce, le regroupement de leurs capitaux leur permet de partager les coûts et de bénéficier des avantages qui découlent de leur placement.

## Qu'est-ce que la SGI-Bénin ?

La Société de gestion et d'intermédiation du Bénin (SGI-Bénin Sa) est une société de bourse. Son objectif est d'accompagner tous les acteurs économiques béninois et étrangers (ménages, entreprises, collectivités locales, Etats et autres), à tirer profit des avantages du marché financier tant au niveau du placement de leurs excédents de trésorerie qu'au niveau du financement de leurs activités de prises. Les principaux domaines d'intervention sont l'intermédiation boursière, la corporate finance et la titrisation des dettes. **M S**